

## CHAPITRE 16 : LES ETATS DE RAPPROCHEMENT

### ORIGINAL

#### I. DEFINITION

L'état de rapprochement permet de façon extra comptable de vérifier les soldes des comptes banques ou de chèques postaux et ceux des relevés de comptes reçus des institutions financières communément appelées relevés bancaires. Les institutions financières (banques) envoient en général à chaque fin du mois un relevé aux titulaires des comptes courants. Par commodité leurs soldes doivent être opposés mais égaux, c'est-à-dire que **le compte banque ou de chèque postal tenu par l'entreprise et le compte client tenu par l'institution financière (relevé bancaire) doivent avoir logiquement et respectivement des soldes débiteurs et créditeurs à la date de rapprochement.** Mais il arrive souvent que le même solde à la même date dans les deux (02) comptabilités ne soit pas identique en raison des décalages dans l'enregistrement de diverses opérations et des éventuelles erreurs commises.

L'état de rapprochement permet donc de corriger ces différences afin d'aboutir à un résultat identique mais de sens opposé dans les deux (02) comptabilités.

#### II. INTERET DE L'ETAT DE RAPPROCHEMENT

L'état de rapprochement est très important pour l'entreprise car le plus souvent le relevé bancaire reçu par elle à généralement un solde différent de celui tenu par l'entreprise. Cela est dû au simple fait que le relevé bancaire mentionne souvent des mouvements que l'entreprise ignore.

**Exemple :**

- **frais de tenu de compte.**
- **commissions prélevées par la banque.**
- **les mouvements des effets impayés.**
- **les prélèvements automatiques effectués par la banque.**
- **les virements directs des clients,**
- **les chèques émis, les intérêts créditeurs...**

Par ailleurs des chèques émis peuvent ne pas être présentés à la banque pour encaissement et vice-versa au moment de l'établissement du relevé bancaire. Par conséquent pour raccorder les deux (02) comptes un état de rapprochement bancaire est souvent nécessaire.

#### III. L'ELABORATION DE L'ETAT DE RAPPROCHEMENT

Le rapprochement nécessite plusieurs approches dans deux (02) tableaux de comptes à deux (02) colonnes débits, crédits de part et d'autre après pointage. On inscrit les soldes des deux (02) comptes à corriger mais opposé :

- **repérer, puis reporter les opérations comptabilisées dans le compte de l'entreprise mais qui ne figurent pas sur le relevé bancaire ;**

- repérer, puis reporter les opérations comptabilisées par la banque mais non comptabilisées par l'entreprise.

Ces deux tableaux construits de part et d'autre permettent de corriger les erreurs d'imputation commises ou omises par les deux comptabilités.

**Il existe trois (03) sortes d'état de rapprochement :**

- *l'état de rapprochement ordinaire,*
- *l'état de rapprochement classique,*
- *le nouveau état de rapprochement.*

### III.1. ETAT DE RAPPROCHEMENT ORDINAIRE

Dans cet état de rapprochement on a :

- le relevé bancaire de la banque ou des centres de chèques postaux,
- le relevé bancaire de l'entreprise établi par le service comptabilité de la société.

Pour pouvoir établir cet état de rapprochement ordinaire, il est impérieux de connaître la nature de certaines opérations enregistrées en comptabilité générale.

#### ✓ **Le retraitement des effets de commerce.**

Le retraitement des effets de commerce reste l'une des difficultés majeures de l'état de rapprochement.

❖ **Cas des effets remis à l'encaissement** : En rappel, on sait que le jour de la remise de l'effet à l'encaissement, l'on passe généralement l'écriture suivante :

512		Date		Vn ou N à P	
	412		Effets à l'encaissement Clients, effets à recevoir (effets à l'encaissement)		Vn ou N à P

La remise de l'effet à l'encaissement est généralement suivie d'un avis de crédit adressé par la banque ou des centres de chèque postaux à l'entreprise. A cet effet, on passera généralement l'écriture suivante.

521 ou 531 6312		Date		Solde	
	512		Banque CCP Frais bancaires sur effets  Effet à l'encaissement (avis de crédit)	Solde Frais	N à P

**NB : On peut avoir la TVA sur les frais ou commissions bancaire.**

**Pour les effets remis à l'encaissement il faudrait rechercher le montant des frais bancaire (6312) sur le relevé de l'entreprise et non pas sur le relevé bancaire. Si ces frais ne figurent pas sur le relevé de l'entreprise, il nous revient de faire la différence entre la Valeur nominale de l'effet et le Net de l'effet inscrit au crédit du relevé bancaire où encore le Net de l'effet inscrit au débit des comptes 521 ou 531. Cette différence sera donc comptabilisée au crédit dans la comptabilité de l'entreprise.**

✓ **Le retraitement des effets à l'escompte** : nous savons que la remise de l'effet à l'escompte se traduit par l'écriture suivante :

		Date		
415	412	Clients, effets escomptés non échus Clients, effets à recevoir (remise à l'escompte)	Vn	Vn
		Date		

La négociation de l'effet se traduit généralement par un avis de crédit reçu des centres de chèque postaux ou de la banque. L'avis de crédit s'enregistre donc de la façon suivante :

5. 6312 675 4454	565	Comptes de trésorerie Frais bancaires Escompte des effets de commerce Etat, TVA à récupérable sur services extérieurs Escomptes des crédits ordinaires (effets à l'encaissement)	Solde Frais HT Intérêt TVA / F	VN

Il arrive souvent que le relevé bancaire reçu des comptes de chèque postaux ou de la banque ne mentionne pas le montant des agios. **AGIO = ESCOMPTE + COMMISSIONS**

**Par conséquent, la différence des montants imputés sur le relevé bancaire et celui de l'entreprise sera considérée comme étant les agios. Cette différence, s'il y a lieu sera donc comptabilisée dans les livres de l'entreprise.**

❖ **Les autres charges et revenus financiers.**

Certains éléments doivent être aussi traités avec beaucoup de précautions. Il s'agit de :

- domiciliations d'effet seront enregistrées le plus souvent par les comptes 401 " fournisseurs " ou 402 " fournisseurs, effet à payer ;
- frais de tenu de compte seront enregistrés dans le compte 631 " frais bancaires " ;
- coupons et les intérêts créditeurs seront enregistrés par le compte 77 " revenu financier " mais le compte 774 " revenu des titres de placement " sera exclusivement utilisé pour les coupons encaissés sur la vente des titres de placements. Quant aux intérêts en faveur de l'entreprise, on utilisera exclusivement le compte 771 " intérêt de prêts ".

- intérêts débiteurs à la charge de l'entreprise peuvent être enregistrés dans les comptes 674 ou 6745.

### III.2. L'ETAT DE RAPPROCHEMENT PROPREMENT DIT

Pour réussir un état de rapprochement, l'on doit disposer de deux (02) comptes (relevés) côte à côte avec les soldes à la date considérée.

#### Exemple :

Débit	<i>Cpte Banq / l'entreprise</i>	Crédit
Solde à nouveau		
		SD :
<b>Total</b>		<b>Total</b>
Débit	<i>Cpte Client : relevé bancaire</i>	Crédit
	Solde à nouveau	
SC :		
<b>Total</b>		<b>Total</b>

**TRACE DE L'ETAT DE RAPPROCHEMENT**

Date	Eléments	521 ou 531 tenus par l'entreprise		Relevé bancaire	
		D	C	D	C
	Solde à rectifier	SD			SC
	-				
	-				
	Solde de fin ou rectifié		A	=	B
		<b>Total D</b>	<b>Total C</b>		
				<b>Total D</b>	<b>Total C</b>

Dans ce tracé il reste à enregistrer dans la comptabilité de la société les écritures correspondantes aux imputations nouvelles inscrites dans le relevé bancaire omises ou ignorées par l'entreprise et vice-versa.

**NB: L e Principe d'un état de rapprochement retient que le relevé bancaire est toujours sincère.**

**APPLICATION N°1 :**

L'entreprise **SOL CONFORT & DECOR** est titulaire d'un compte à la BCB. Au 31/12/N. Elle dispose du détail des deux (02) comptes réciproques suivants :

Dates	521058 "BCB dans nos livres"	Sommes	
		D	C
16/12	Solde à nouveau	124 000	-
17/12	Remise de chèque	620 000	-
17/12	Remise à l'escompte	195 000	-
18/12	Chèque N° 349	-	840 000
18/12	Chèque N° 350	-	110 000
18/12	Chèque sur place	430 000	-
19/12	Remise de chèque pour encaissement	131 000	-
20/12	Domiciliation d'effet	-	218 000
29/12	Chèque N° 351 paiement loyer	-	450 000
31/12	Solde de fin au débit	1 18 000	-
	<b>Total</b>	<b>1 618 000</b>	<b>1 618 000</b>

**Extrait du compte SOL CONFORT à la BCB (Relevé bancaire).**

Dates	Elément	Montant	
		D	C
16/12	Solde à nouveau	-	124 000
20/12	Versement	-	430 000
22/12	Domiciliation d'effet	218 000	-
12/12	Encaissement de chèque	-	620 000
24/12	Chèque N° 349	840 000	-
27/12	Prélèvement ONEA	147 000	-
31/12	Frais de tenu de compte	13 000	-
31/12	Solde de fin	-	44 000
	<b>Total</b>	<b>1 218 000</b>	<b>1 218 000</b>

**TRAVAIL A FAIRE:**

Présenter l'état de rapprochement bancaire et régulariser au journal classique les différentes écritures.

**SOLUTION****1- Présentons l'état de rapprochement**

Date	Elément	521 tenu par l'entreprise		411 Relevé bancaire	
		D	C	D	C
16/12	Solde à nouveau		118 000	44 000	
17/12	Remise à l'escompte	-	-	-	195 000
18/12	Chèque N° 350	-	-	110 000	-
19/12	Remise de chèque pour enlèvement	-	-	-	131 000
27/12	Prélèvement ONEA	-	147 000	-	-
29/12	Chèque N° 351 paiement	-	-	450 000	-
31/12	Frais de tenu de compte	-	13 000		
	Solde rectifié	SC: 278 000			SD: 278 000
	<b>Total</b>	<b>278 000</b>	<b>278 000</b>	<b>604 000</b>	<b>604 000</b>

**2- Enregistrons au journal les écritures**

		31/12/00			
521	-	Banque	0		
	-	Comptes crédités		0	
	-	(selon état de rapprochement)			
605/401		Fournitures non stockable	147 000		
6312		Frais bancaires	13 000		
	521	banque			160 000
		(selon état de rapprochement)			

**APPLICATION N° 2 :**

Le compte bancaire dans les livres de l'entreprise SOL CONFORT & DECOR se présente comme suit:

Date	Libellés	Montants	Date	Libellés	Montants
1/12	Solde à nouveau	3 221 700	06/12	Chèque n° 123 à CFAO	288 000
2/12	Virement des clients	102 000	13/12	Chèque n° 124 à L'ONEA	9 000
4/12	Remise chèque	1 028 400	30/12	Chèque n°125 à SIFA	695 400
12/12	versement d'espèce	24 000	30/12	Chèque n° 126 à CONGO	780 000
20/12	Vente de titre de placement	29 760	31/12	Solde D	3 743 460
23/12	Remise à l'escompte	1 110 000			
	<b>Total</b>	<b>5 515 860</b>		<b>Total</b>	<b>5 515 860</b>

Le relevé bancaire à la même date adressé à l'entreprise **SOL CONFORT et DECOR** par la BICIA-B se présente comme suit :

Date	Libellés	Montants	Date	Libellés	Montants
1/12	Chèque n° 121	180 540	01/12	Solde à nouveau	4 182 738
2/12	Chèque n° 122	678 498	04/12	Encaissement chèque	1 028 400
7/12	Chèque n° 123	288 000	12/12	Versement d'espèces	24 000
10/12	Chèque n° 124	9 000	30/12	Négociation d'effet	1 100 010
27/12	Prélèvement SONABEL	12 960	30/12	Intérêt créditeur	9 600
30/12	frais de tenu de compte	720	31/12	Vente de titre de placement	29 760
-	Solde créditeur	SC: 5 204 790			
	<b>Total</b>	<b>6 374 508</b>		<b>Total</b>	<b>6 374 508</b>

### TRAVAIL A FAIRE:

- 1) Justifier la différence entre le solde du compte banque et celui du relevé bancaire à la date du 1er décembre ;
- 2) Présenter l'état de rapprochement au 31/12/N ;
- 3) Passer au journal, les écritures de régularisations nécessaires.

### SOLUTION

#### 1) Justification de la différence entre les soldes à nouveau

$$\text{Différence} = 4\,182\,732 - 3\,221\,700 = 961\,038$$

**Brut = 961 038**

Chèque N°122 (678 498)

282 540

Chèque N°121 (180 540)

102 000

Virement (102 000)

0

Cela voudrait dire qu'au cours du mois de novembre, les chèques N° 121 et 122 avaient été émis par l'entreprise mais à l'époque, le comptable n'avait pas encore enregistré les différentes opérations. La régularisation vient d'être faite au cours du mois de décembre. Un client qui devait 102 000 F à la société SOL CONFORT & DECOR et qui avait eu a effectué son virement depuis novembre vient d'être pris en compte.

Elément	521 banques "chez nous"		Relevé bancaire	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Solde à rectifier	3 743 460			5 204 790
Agios de la négociation	-	9 990		
Intérêts débiteurs	9 600	-		
Chèque n°125 à SIFA	-	-	695 400	
Chèque n° 126 à CONGO	-	-	780 000	
Prélèvements SONABEL	-	12 960		
Commissions et frais de transport	-	720		
		3 729 390	3 729 390	
<b>Total</b>	<b>3 753 060</b>	<b>3 753 060</b>	<b>5 204 790</b>	<b>5 204 790</b>

		31/12/N		
521	771	Banque Intérêts reçus (selon état de rapprochement)	9 600	9 600
		d°		
675 401 6312	521	Intérêts, crédit d'escompte Fournisseurs d'exploitation Frais de tenue de compte Banque (selon état de rapprochement)	9 990 12 960 720	23 670

### **APPLICATION N° 3 :**

Soit le relevé de banque de l'entreprise VIS BURKINA le 31/07/N.

Dates	Eléments	Sommes	
		D	C
30/06	Solde à nouveau		8 940
02/07	Versement d'espèce	-	1 210
05/07	Remise de chèque	-	4 300
7/07	Versement bancaire	1 410	--
11/07	Prélèvement SONABEL	920	--
11/7	Domiciliation échue	2 530	--
15/7	Agio de la négociation	130	--
28/7	Remise d'effet		2 640
-	Solde au 31/07	12 100	

### **Relevé tenu par l'entreprise.**

Dates	Libellés	Sommes	
		D	C
30/06	Solde à nouveau	8 700	--
02/07	Versement d'espèce	1 210	--
04/07	Remise chèque	4 320	--
04/07	Frais d'encaissement	--	20
05/07	Versement en notre faveur	240	--
16/7	Domiciliation	--	2 530
26/7	Domiciliation	--	1 200
28/07	Remise d'effet	2 662	--
28/07	Frais sur remise d'effet	--	22
d°	Solde à déterminer		?

### **TRAVAIL A FAIRE:**

Etablir l'état de rapprochement et passer les écritures qu'en découle au journal.



## **RESOLUTION**

	<b>521 banques "chez nous"</b>		<b>Relevé bancaire</b>	
	<b>D</b>	<b>C</b>	<b>D</b>	<b>C</b>
Solde à rectifier	13 360	-	-	12 100
Versement bancaire	-	1 410	-	-
Prélèvement SONABEL	-	920	-	-
Agios négociation d'effet	-	130	-	-
Domiciliation d'effets	-	-	1 200	-
<b>SOLDES DE CLOTURES</b>		<b>10 900</b>	<b>10 900</b>	

31/07/N			
401	521	Fournisseur d'exploitation	2 330
675		Escompte des effets de commerce banque	130
		(selon état de rapprochement)	2 460

### **III.3. ETAT DE RAPPROCHEMENT CLASSIQUE**

#### **APPLICATION N° 4 :**

Dans la balance de vérification au 31/07/N établie par VIS BURKINA on relève pour le compte 521 banque SGBB les soldes suivants :

D: 96 073 500

C: 95 758 000

L'extrait de compte envoyé par la banque fait apparaître un solde créditeur de 192 600F au 31/07/N.

#### **Le pointage permet de constater les éléments suivants :**

- chèque n°80 : 42 500F à l'ordre du fournisseur OUEDRAOGO n'a pas été présenté à la banque par son bénéficiaire.
- le virement bancaire de 93 500F effectué par le client COMPAORE n'a pas été comptabilisé par VIS BURKINA.
- les chèques remis à l'encaissement pour un montant 141 000f ne figurent pas sur le relevé bancaire.
- un chèque à l'ordre du fournisseur BEN a été comptabilisé pour 68 000 F. L'extrait de compte de la souche indique un montant de 81 5 00F.

#### **Le relevé de compte est accompagné de :**

- d'un avis de débit correspondant à un virement en monnaie étrangère demandé par VIS BURKINA au bénéfice de son fournisseur GOHOU pour un montant 93 750 F. Cette opération n'a pas été enregistrée par VIS BURKINA.
- d'un avis de crédit pour encaissement de coupon 7 000 F.

- D'un chèque émis par le client KABORE 15 000F. Ce chèque avait été remis par VIS BURKINA à la SGBB pour encaissement le 26/06/N. La banque le retourne à VIS BURKINA pour défaut de provision sur le compte de KABORE.
- D'un avis de débit pour droit de garde de titre 2 650F.

**TRAVAIL A FAIRE :**

- 1) Présenter l'état de rapprochement bancaire au 31/01/N.
- 2) Passer les écritures nécessaires au Journal Classique

**SOLUTION**

**1) Etat de rapprochement**

	521 banques "chez nous"		Relevé bancaire	
	D	C	D	C
Solde à rectifier	315 500			192 600
Chèque n° 80 à l'ordre du fournisseur	-	-	42 500	
Virement client	93 500	-	-	-
Chèque remis à l'encaissement	-	-	-	141 000
Complément de chèque / fournisseur	-	13 500		
Chèque / virement bancaire	-	93 750		
Encaissement coupon / titres	7 000			
Chèque impayé / annulation	-	15 000		
Droit de garde des titres	-	2 650		
		291 100	291 100	
	<b>416 000</b>	<b>416 000</b>	<b>333 600</b>	<b>333 600</b>

**2) Ecritures au journal**

31/12/N				
521		Banque	100 500	
	411	Clients		93 500
	774	Revenu de titres de placement (selon état de rapprochement)		7 000
		d°		
401		Fournisseurs d'exploitation	107 250	
411		Client	15 000	
674		Autres intérêts	2 650	
	521	Banque (selon état de rapprochement)		124 900

### III.4. LE NOUVEL ETAT DE RAPPROCHEMENT

#### EXERCICE N°05 :

Vous disposez des documents suivants :

- état de rapprochement au 31/05/N+1 (annexes 1) ;
- compte 521 ECOBANK pour la période de Juin N+1 (annexe 2) ;
- relevé de compte reçu de l'ECOBANK le 30/06/N+1 (annexe 3).

#### TRAVAIL A FAIRE

1. Etat de rapprochement au 30/06/N+1
2. Ecriture au journal des Ets SEYDONI PRODUCTION.

#### ANNEXE 1 : Etat de rapprochement au 31/05/N+1

Compte banque tenue par SEYDONI PRODUCTION			Compte SEYDONI PRODUCTION tenu par l'ECOBANK		
A nouveau	4 800 000		A nouveau		9 000 000
Coupons échus	60 000		Chèque 70	490 000	
SAHOURA Son virement	2 000 000		Chèque 71	194 000	
Commissions		16 000	Virement SORGHO	1 600 000	
Solde débiteur		6 844 000	Remise chèque		128 000
			Solde créditeur	6 844 000	
<b>Totaux</b>	<b>6 860 000</b>	<b>6 860 000</b>	<b>Totaux</b>	<b>9 128 000</b>	<b>9 128 000</b>

#### ANNEXE 2 :

#### 561 Banque

01/06	solde débiteur Coupons	4 800 000	01/06	Commissions	16 000
01/06	encaissements coupons	60 000	07/06	Chèque 80/DOUMBIA	330 000
01/06	Virement SAHOURA	2 000 000	09/06	Chèque 81/ZONGO	428 000
04/06	Notre versement	5 000 000	10/06	Facture SONABEL	194 000
09/06	Remise chèque ABEM	172 000	12/06	Domiciliation	1 750 000
09/06	Remise chèque SORGHO	234 000	15/06	Facture ONEA	112 000
15/06	Négociation, brut	500 000	23/06	Agio remise compte	14 000
18/06	Vente titre net	1 286 000	24/06	Virement COULIBALY	200 000
29/06	Remise chèque FOFANA	252 000	25/06	Chèque 82/CNSS	152 000
			28/06	Chèque 83/ SINARE	194 000

ANNEXE 3 : Relevé ce compte SEYDONI PRODUCTION N° 0 00 123 569 / 6

	ANCIEN SOLDE	-	9 000 000
02/06	Virement	1 600 000	-
04/06	Versement espèces	-	5 000 000
05/06	Chèque N°71	194 000	-
06/06	Remise chèque net	-	126 000
07/06	Domiciliation	1 750 000	-
08/06	Chèque Caisse N°80	330 000	-
12/06	Versement chèques sur place	-	406 000
15/06	Chèque N° 81	428 000	-
15/06	Ventes actions net	-	1 286 000
18/06	Bordereau d'escompte	-	486 000
20/06	Virement	200 000	-
25/06	Coupons	-	76 000
28/06	Chèque caisse N°83	194 000	-
29/06	Facture SONABEL	194 000	-
30/06	Facture ONEA	112 000	-
30/06	Intérêts créditeurs	-	46 000
30/06	NOUVEAU SOLDE		11 423 000

**SOLUTION :**

Présentons l'état de rapprochement bancaire :

	521 banques "chez nous"		Relevé bancaire	
	D	C	D	C
Solde à rectifier	4 070 000		-	4 218 000
Chèque FOFANA	-	-		252 000
Remise de chèque	126 000			
Coupon / titre de placement	76 000			
Intérêt débiteur	46 000			
Chèque n° 82			152 000	
		4 318 000	4 318 000	
	<b>4 318 000</b>	<b>4 318 000</b>	<b>4 470 000</b>	<b>4 470 000</b>

30/06				
521		Banque	248 000	
	411	Clients		126 000
	774	Intérêts		76 000
	771	Intérêts des prêts (selon état de rapprochement)		46 000

**EXERCICE N° 06**

Au 30/09/N, la situation des comptes de la SOCIETE FADA TOUR se présente ainsi :

**ETAT DE RAPPROCHEMENT AU 31/08/N**

<b>521 Banque</b>				
	<b>Libellée</b>	<b>Débit</b>	<b>Libellés</b>	<b>Crédit</b>
	Solde au 31/08/N	2 796 500	Commission	10 000
	Virement Adama	105 000	Intérêts	25 000
			Solde	2 866 500
		2 901 500		2 901 500

<b>SGBB</b>	<b>RELEVÉ COMPTE</b>		<b>N°080016</b>
<b>Agence Ouidi</b>	<b>ETS FADA TOUR</b>		
Libellé		Débit	Crédit
Chèque N°12	200 000	Solde au 31/08	2 746 500
Chèque N°13	75 000	Remise de l'encaissement	395 000
Solde	2 866 500		
<b>Totaux</b>	<b>3 141 500</b>		<b>3 141 500</b>

<b>SGBB</b>	<b>RELEVÉ COMPTE N°080016 ETS FADA TOUR</b>				
<b>Agence Ouidi</b>	<b>Date dernier relevé 31/08 solde précédent : 2 746 500</b>				
<b>Dates</b>	<b>Libellés</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>		
01/09	Chèque N°12	200 000			
06/09	Virement BALORA			205 000	
07/09	Encaissement chèque			395 000	
10/09	Chèque N°15	218 400			
11/09	Domiciliation	150 200			
18/09	Remise à l'escompte net			162 500	
21/09	Encaissement chèque			212 000	
26/09	Caisse comptoir			200 000	
26/09	Virement ADOUA			80 000	
27/09	Arrêté trimestriel	2 750			
27/09	Totaux	571 350		1 254 500	
27/09	Solde	3 429 650			
<b>FADA TOUR</b>					
<b>Compte 521 Banque SGBB</b>		<b>septembre</b>			
Dates	Libellé	Débit	Dates	Libellé	Crédit
01/09	Solde débiteur (rectifié)	2 866 500	03/09	Chèque N° 14	416 000
08/09	Virement BALORA	205 000	04/09	Chèque N° 15	218 400
14/09	Remise à l'escompte	164 000	06/09	Domiciliation	150 200
20/09	Chèque encaissement	212 000	27/09	Chèque N°16	60 400
26/09	Dépôt d'espèces	200 000	30/09	Solde débiteur	2 802 500
		3 647 500			3 647 500

**TRAVAIL A FAIRE**

Présenter l'état de rapprochement et passer les écritures nécessaires

### **EXERCICE N°07 :**

Le comptable de l'entreprise SAWADOGO vous livre les renseignements suivants :

Le relevé de compte provenant de la BCB indique un solde créditeur de 5 604 000 F, tandis que le compte banque de l'entreprise SAWADOGO est débiteur de 5 605 000 F. Le pointage fait ressortir les différences suivantes :

- l'ordre de virement N° 010 du 20 décembre N au profit de SANOU n'a pas été exécuté : 5 000 F ;
- à la date du 23/12/N, le client DIAO qui était tombé en faillite au mois de Mai 20N a effectué un virement au profit de l'entreprise SAWADOGO, de 52 000 F ;
- un effet domicilié à la BCB a été présenté par un des fournisseurs à l'échéance du 28/12/20N montant 367 500 F ;
- le 25/12/N, un client a effectué un virement de 320 000 F à l'ordre de l'entreprise SAWADOGO, somme directement virée en banque ;
- un bordereau d'escompte du 15/12/N dont le montant brut est de 316 000 F figure sur le relevé pour la somme net de 310 500 F ;
- les frais de tenu de compte du trimestre se sont élevés à 5 000 F.

### **TRAVAIL A FAIRE :**

Présenter l'état de rapprochement et journaliser

### **EXERCICE N°08**

L'extrait de compte au 31/12/N adressé par la BICIA-B à l'entreprise FOFANA présent un solde créditeur de 1 899 066 F. Après pointage, le comptable constate les faits suivants :

- que l'écriture relative à un effet de 180 000 F sur le client BADOLO, remis à l'escompte en date du 15/12/N a été comptabilisé à tort deux fois par lui-même :
  - Une première fois lors de la négociation de l'effet pour son montant brut ;
  - Une deuxième fois à la réception de l'avis de crédit pour le montant net ; agios 10 534 F.
- Qu'un chèque N° 0100 d'un montant de 235 464 F remis au fournisseur SANOGO en date du 20/12/N ne figure pas sur l'extrait du compte !
- Que les frais de banque du 6<sup>ème</sup> bimestre d'un montant de 13 062 F n'ont pas été enregistrés !
- Qu'un chèque SGBB N° 0103, d'un montant de 65 654 F reçu d'un client et remis à l'encaissement le 28/12/N n'a pas été enregistré par la BICIA-B.

### **TRAVAIL FAIRE**

Sachant que le compte banque présente un solde débiteur de 1 922 318, présenter l'état de rapprochement bancaire et régulariser au journal.

### **EXERCICE N°09**

Vous êtes employé aux Ets BATIONO, le chef comptable vous remet les documents ci-après et vous demande de :

- dresser l'état de rapprochement au 28/02/N.
- passer au journal des ETS BATIONO les écritures qui en découlent.

Relevé de compte SGBB – 40 54 Compte BATIONO

Dates	Libellé	Sommes	Dates	Libellé	Sommes
01/02	Chèque N° 137 du 28/01	437920	01/02	A nouveau	12 947 896
02/02	Chèque N° 138 du 30/01	123 050	05/02	Versement	4 140 000
05/02	Domiciliation N° 237	3944040	10/02	Chèque à l'encaissement	2 672 232
05/02	Domiciliation N°241	949854	12/02	Virement JUSTIN	622 610
08/02	Chèque N° 139	601 680	15/02	Effets négociés	3 620 614
10/02	Virement SOME N°182	416 392	25/02	Effets à l'encaissement net	1 613 910
14/02	Chèque N° 141	765 946	28/02	Coupons titres Encaissement	132 480
15/02	Frais de compte	20 240			
16/02	Chèque N° 140	529 460			
28/02	Chèque N° 144	1 803 200			
28/02	Frais de compte	14 168			
20/02	Solde créditeur	16 143 792			
		25 749 742			25 749 742

5211 banque (SGBB)

Dates	Libellé	Sommes	Dates	Libellé	Sommes
01/02	Nouveau	386 926	05/02	Domiciliation 237 & 241	4 893 894
04/02	Virement SOME	416 392	06/02	Chèque N° 139	601 680
04/02	Versement pièce N° 135	4 140 000	12/02	Chèque N° 140	529 460
07/02	Chèque à l'encaissement	2 677 200	14/02	Chèque N° 141	765 946
10/02	Bordereau d'escompte	3 657 920	20/02	Chèque N° 142	262 200
14/02	Virement JUSTIN	614 330	25/02	Chèque N° 143	435 160
20/02	Bordereau d'encaissement	1 6293 20	27/02	Chèque N° 144	1 803 200
22/02	Virement client	12 000 000	28/02	Solde débiteur	16 230 548
		25 522 088			25 522 088

**EXERCICE N°10 :**

Vous disposez des documents suivants :

1/ Etat de rapprochement au 30/11/N

Compte BICIA-B tenu par FASO MEKA			Compte FASO MEKA tenu par BICIA-B		
Solde		2 900 000	Solde	2 400 000	
Frais de tenu compte		17 200	Virement		490 000
Intérêts		108 000	Chèque 345	224 900	
Virements	640 000		Remise effets		600 000
Solde	2 360 200		Chèque 350	154 000	
			Chèque 365	697 300	
Totaux	3 026 200	3 026 200	Solde		2 386 200
			totaux	3 476 200	3 476 200

2/ Compte BICIA-B tenu par FASO MEKA

Dates	Libellés	Sommes	Dates	Libellés	Sommes
30/11	Total débit	25 092 000	30/11	Total crédit	27 992
30/11	Virement Client	640 000	30/11	Frais de tenu de compte	000

30/11	Intérêts / découvert	109 000	03/12	Chèque 366	3 600
10/12	Versement espèces	2 400 000	05/12	Annulation chèque 350	420 000
16/12	Remise chèque	680 000	08/12	Chèque 367	- 154 000
18/12	Virement BASSOLET	870 000	18/12	Commission remise	286 000
20/12	Vente de titres	502 000	26/12	16/12	24 000
26/12	Remise chèque	4 800 000	30/12	Domiciliation	636 000
				Chèque 368	196 000
	Total	35 093 000		Total crédit	29 413 600

### 3/ Extrait de compte FASO tenu par BICIA-B

01/12	Solde	2 400 000	
02/12	Remise effets du 28/11 net d'escompte		582 000
05/12	Chèque 365	697 300	
11/12	Versement espèces		2 400 000
17/12	Remise net		656 000
18/12	Vente titre		502 000
20/12	Virement		490 000
21/12	Chèque 367	286 000	
22/12	Domiciliation	636 000	
	Totaux mouvements	1 619 300	4 630 00
	Solde créditeur		

### TRAVAIL A FAIRE :

Présenter l'état de rapprochement au 31/12/N et journaliser.